

Poitou-Charentes Nature

Compte-rendu d'activités 2007

❶ PATRIMOINE NATUREL

• **Conservatoire d'Espaces Naturels**

Le Conservatoire régional d'espaces naturels du Poitou-Charentes est aujourd'hui le troisième (initié par les associations de protection de la nature (ou quatrième) de France pour les surfaces en maîtrise foncière (1065 ha) ou en convention de gestion (3808 ha).

2007 a vu le Conseil scientifique et technique débiter une réflexion stratégique coordonnée par Jean-Pierre Sardin et l'équipe du conservatoire. Nous nous sommes expliqués avec le CREN à propos de la convention CREN-RFF, sans présentation suffisante en CA. Sur le principe, les associations de Poitou-Charentes Nature souhaitent que le CREN puisse gérer les mesures compensatoires territoriales de la LGV, mais aujourd'hui le compte n'y est pas.

Pierre GUY

• **CNPN (Conseil National de Protection de la Nature)**

Jean-Pierre Sardin siège au CNPN pour représenter une région.

En 2007, se sont déroulées 3 réunions plénières du CNPN, ainsi que 5 réunions de la commission Aires protégées et 4 réunions de la commission Faune dont je suis également membre.

Les réunions plénières ont porté surtout sur les nouveaux arrêtés de protection de la faune, sur la gestion du loup, sur la mise en œuvre des Parcs de la Réunion et de Guyane et sur le Grenelle de l'Environnement. L'évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces communautaires par le Muséum National d'Histoire Naturelle a également été présentée.

En ce qui concerne la commission Aires Protégées, les travaux ont essentiellement porté sur la création de 5 nouvelles Réserves Naturelles Nationales (RNN), sur l'extension de 2 RNN, sur la création de 3 réserves biologiques intégrales (RBI) de l'ONF, sur divers plans de gestion de RNN. Ont également été discutés des sujets comme la stratégie de création du réseau des Aires Protégées (AP), la chasse dans les RNN, ainsi que le bilan sur la biodiversité souterraine aquatique. Le rapport d'évaluation des RNN par les inspecteurs généraux de l'environnement a aussi été présenté.

Parmi les avis donnés par la commission Faune, relevons diverses demandes de destruction d'espèces protégées dans le cadre de projets d'infrastructures (déviations routières, autoroutes, parcs éoliens, zones industrielles...), d'autorisation de capture d'animaux protégés à des fins scientifiques, ainsi que des débats sur le loup et sur les plans de restauration nationaux de certaines espèces (tortues marines de Guyane, tortue d'Hermann...)

Les comptes-rendus de toutes ces réunions, ainsi que de celles du comité permanent, des commissions « Flore » (où je suis remplacé par mon suppléant Bernard Clément) et « Parc Naturel Régional » sont disponibles, à la demande, par courrier électronique.

Jean-Pierre SARDIN

• **CBSA (Conservatoire Botanique Sud Atlantique)**

Pierre Guy siège à la commission des conservatoires botaniques nationaux au titre d'expert en ressources génétiques.

Le Poitou-Charentes est une des régions de France sans conservatoire botanique national au même titre que Alsace-Lorraine et certains départements d'outre-mer. Les CBN ont pour objectif :

- la responsabilité de cartographier la flore, de collecter et mettre à disposition les données existantes, la connaissance de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels
- l'identification et la convention des éléments rares et menacés
- la fourniture à l'État et aux collectivités territoriales d'un concours technique et scientifique
- l'information et l'éducation du public à la connaissance et à la préservation de la diversité végétale

De fait, les conservatoires botaniques nationaux ont la mission de connaissance, d'information et de sauvegarde.

Cette mission passe par des partenariats avec les associations naturalistes, les gestionnaires d'espaces (CREN, ONF,...) tous ceux qui ont en charge la pédagogie de l'environnement.

L'enjeu pour la connaissance et la sauvegarde du patrimoine naturel végétal, l'enjeu pour les associations de protection de la nature est grande.

Poitou-Charentes Nature, à l'occasion des contrats de plan État/Région, a proposé officiellement la création pour le Poitou-Charentes d'un conservatoire botanique national.

Parallèlement, nous avons souhaité conserver et développer une politique de connaissance des habitats et une politique connaissance pour des espèces végétales menacées, telles les messicoles au statut bien particulier et pour des espèces invasives dangereuses telles l'ambrosie (cf. note rédigée par Jean-Pierre Sardin en mars 2008).

A la demande du Conseil Régional nous avons proposé en novembre 2007 au CBSA un projet de convention CBSA-Poitou-Charentes Nature, validé par Marie Legrand et Jean-François Louineau.

Le CBSA n'a jamais répondu par écrit.

Par contre, il contacte directement nos adhérents botanistes, voire nos salariés ! Cette situation n'est pas acceptable, elle est préjudiciable pour la région Poitou-Charentes.

Pierre GUY

• PEFC (Écocertification forestière)

Poitou-Charentes Nature a de nouveau été absente des réunions de cette association faute d'avoir trouvé un successeur à Michel Granger pour y siéger.

Toutefois, Jean-Louis Jollivet a accepté de prendre le relais à partir de 2008. A noter la fusion récente de PEFC Poitou-Charentes avec d'autres régions afin de mutualiser les moyens et de former un PEFC Ouest.

Bruno FILLON

• Agriculture

Commission Agri-environnement

La Commission Agriculture Environnement ne s'est pas réunie en 2007 mais son activité a repris début 2008.

Bruno FILLON

Mise au point des diagnostics environnementaux en zone Natura 2000 (CAD)

Devant l'absence de financement prévus pour l'animation des nouvelles Mesures Agri-Environnementales territoriales (MAEt) qui ont succédé aux Contrats d'Agriculture Durable (CAD), Poitou-Charentes Nature a indemnisé les associations pour ce travail conséquent et nécessaire pour ne pas casser les liens tissés avec les agriculteurs qui s'étaient engagés les années précédentes dans cette démarche. Compte tenu de la hausse des céréales et de la disparition des jachères obligatoires, il est toutefois de plus en plus difficile de convaincre les agriculteurs de maintenir des pratiques favorables à la biodiversité, avec des compensations financières qui ont eu tendance à diminuer. L'avenir pour 2008 est incertain...

Une Commission Régionale Agro-environnementale (CRAE) s'est mise en place début 2007 pour gérer ces fonds. Poitou-Charentes Nature y dispose d'un siège et quatre réunions en 2007, auxquelles ont participé R. Russeil, S. Raspail ou la LPO Vienne, ont notamment permis de définir les règles de financement de ces MAEt.

Bruno FILLON

Commission formation du PDRN

Robert Russeil et occasionnellement Sophie Raspail ont participé aux réunions qui se sont tenues durant l'année 2007, au sein desquelles sont examinés les financements européens pour les actions de formations agricoles.

Bruno FILLON

Purin d'ortie

Le 31 août 2006, un inspecteur de la DGCCRF¹ et un inspecteur phytosanitaire de la DRAF Rhône-Alpes ont dressé un procès verbal de saisie de documents contre Éric Petiot, paysagiste élagueur de Crozet (01).

Éric Petiot, subventionné par divers organismes, organisait des stages dans ses locaux et chambre d'agriculture, « Les plantes pour soigner les plantes ».... C'est devenu l'affaire d'État que vous connaissez, il a fallu changer le projet de loi et prévoir un décret d'application pour les préparations phytosanitaires d'origine naturelle, pour permettre au purin d'ortie d'exister, aux agriculteurs de s'entraider dans ce domaine. Aujourd'hui, en mai 2008, le problème n'est toujours pas complètement résolu.

Les services d'État de la protection des végétaux, la DGAL² auraient pu éviter de se couvrir de ridicule, après 18 mois de réunions régulières, pour résoudre ce problème !

Pierre GUY

¹ Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

² direction générale de l'alimentation

- **Brandes**

Le travail mené depuis plusieurs années dans le cadre du programme de Sauvegarde des landes de Poitou-Charentes par Poitou-Charentes Nature et coordonné par la LPO Vienne témoigne de la régression continue des surfaces de landes à l'échelle régionale et de leur mauvais état de conservation.

Face à l'urgence d'agir en faveur de la sauvegarde de ces milieux, Poitou-Charentes Nature et ses associations membres ont travaillé en 2007 à l'organisation d'un Colloque de restitution et d'échange pour la préservation des landes picto-charentaises, éléments essentiels de l'histoire du Poitou et richesses majeures sur le plan naturel et paysager. Invitation à la découverte des landes, ce colloque réunit les gestionnaires de milieu et les décideurs politiques pour porter à la connaissance du plus grand nombre l'état actuel des landes et susciter une dynamique de préservation de ces milieux à l'échelle régionale. Il a pour ambition de fédérer les énergies pour que ce patrimoine soit pris en compte dans les politiques d'aujourd'hui. Prévu en février 2008, il a dû être reporté à l'automne 2008 en raison du devoir de réserve de l'administration préalable aux élections municipales.

Adélaïde LIOT

- **Milieux naturels**

Après l'édition du Catalogue en 2005 (Poitou-Charentes Nature, 2005, 67 p.), et celle en 2006 du volume I du Guide (Poitou-Charentes Nature, 2006, 68 p.), le projet "Connaissance des habitats naturels du Poitou-Charentes" est entré dans sa troisième année avec la rédaction de 23 nouvelles fiches descriptives d'habitats variés. Comme l'année précédente, le travail a été effectué par un groupe réunissant des rédacteurs appartenant à diverses associations – Charente Nature, Vienne Nature, Deux-Sèvres Nature Environnement, Nature Environnement 17, LPO - avec l'aide et les conseils de divers experts régionaux, sous la coordination de J. TERRISSE (LPO).

Une édition papier de ce volume II est prévue au cours du printemps 2008 alors que les premières fiches du volume I devraient être rapidement mises en ligne sur différents sites régionaux traitant de l'environnement.

Comme en 2006, un stage d'initiation et de reconnaissance sur le terrain est venu compléter les aspects théoriques : il a rassemblé le 3 juillet une trentaine de personnes sur la Réserve naturelle du Pinail et un coteau boisé riverain de la Vienne.

Jean TERRISSE

- **Réserves Naturelles Régionales**

Après une politique active du Conseil Régional qui confia une mission de préfiguration au CREN, nous avons participé à une réunion régionale de présentation du futur fonctionnement des RNR en janvier. Des réunions ont ensuite été organisées dans chaque département, avec les associations locales. Ce sera le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels qui assurera le suivi et l'instruction des propositions de sites, avec création d'un comité scientifique. Pour l'instant, le Conseil Régional n'a pas poursuivi sa démarche, notamment en raison de coûts de gestion difficiles à appréhender et potentiellement coûteux, sans contrepartie de la part de l'État.

Bruno FILLON

- **Ambroisie**

Ont été poursuivis en 2007 le recensement des communes contaminées en Poitou-Charentes ainsi que la collaboration avec Atmo Poitou-Charentes, Météo France, l'AFEDA et les organismes interprofessionnels concernés par l'ambroisie (ARVALIS, CETIOM, ONIGC, INRA) de manière à identifier les zones et périodes de risques allergiques au pollen d'ambroisie. Une subvention de la Région a permis de recruter en août une stagiaire de l'ENSA de Rennes, Céline BRUZEAU, pour valider sur le terrain les résultats de l'enquête de 2006 et rencontrer les agriculteurs, les élus locaux et les partenaires impliqués afin de mesurer les incidences du développement de l'ambroisie sur l'économie agricole et l'état sanitaire des populations touchées.

Michel CAILLON est intervenu au colloque sur l'Ambroisie organisé à La Couronne par Bayer CropScience, à l'Assemblée générale d'Atmo Poitou-Charentes, à l'inauguration du capteur pollinique d'Angoulême, à la réunion du Comité de pilotage de l'Observatoire régional des plantes envahissantes, et sur les risques de propagation de l'ambroisie le long du futur chantier de la LGV, lors de la visite des commissaires chargés de l'enquête publique. Il a aussi participé à la rédaction du bulletin annuel *Ambroisie France 2007* publié par le Réseau National de Surveillance Aérobiologique et à l'élaboration de la cartographie dynamique de l'ambroisie mise en ligne sur internet par l'ORE puis présentée par D. OLLIVIER aux rencontres de Chizé.

De nouveaux contacts établis avec la DRASS ont débouché sur l'obtention du soutien financier du Groupe Régional de Santé Publique en vue de la réalisation en 2008 d'un dépliant à trois volets « *L'ambrosie en Poitou-Charentes* » destiné à l'information des professionnels de l'agriculture, de la santé et de l'équipement ainsi qu'à la sensibilisation du grand public.

Michel CAILLON

• Messicoles

Le rapport d'activités 2007, deuxième phase du Plan, fait état des actions réalisées avec le soutien du Conseil Régional et de la DIREN. Cette année a eu pour objectif de poursuivre l'inventaire, de sensibiliser un large public à l'intérêt des plantes messicoles et de mettre en place un partenariat avec différents acteurs concernés par ce patrimoine naturel.

Ainsi, les prospections ont permis de collecter 1345 citations de plantes messicoles réparties sur 406 stations appartenant à 153 communes. Au total, ce sont 55 espèces de plantes messicoles qui ont été comptabilisées dont 3 espèces appartenant à la Liste Rouge nationale, 19 espèces à la Liste Rouge Régionale et 33 espèces à la liste du Plan National d'Action. Malgré ces chiffres prometteurs, le nombre de stations et le nombre de pieds par station ne permettent pas d'être optimiste quant à la situation des messicoles en Poitou-Charentes.

La création d'un partenariat avec le monde agricole (exploitants, groupement d'agriculteurs bio, chambres consulaires), cynégétique, les collectivités locales et les conservatoires a pour but d'aboutir à la mise en place d'actions de conservation de ces plantes pour l'année 2008.

Enfin, la volonté de sensibilisation des acteurs de l'environnement (journées de formation départementales et régionale), des scolaires (forum de l'environnement avec des panneaux spécifiques sur les messicoles, animations scolaires, préparation de l'outil pédagogique utilisé en 2008 dans les lycées agricoles) et du grand public (tenue de stands, presse écrite, participation à l'inventaire) permet de valoriser les plantes messicoles en tant que patrimoine naturel et culturel.

Julien MONTEPINI

• Odonates

En 2007, le travail de rédaction des monographies pour le livre sur les libellules du Poitou-Charentes a été réalisé sans que le plan de financement ne soit bouclé.

La DIREN a accordé une subvention très inférieure à celle sollicitée et l'AG de Poitou-Charentes Nature a décidé d'affecter en fonds de réserve 7 000 € issus de l'excédent de l'exercice 2006 pour combler une grosse partie du manque, en complément d'une petite participation des quatre associations coordonnatrices.

Bruno FILLON

• Atlas des Oiseaux Nicheurs

Toujours avec les financements du Conseil Régional et de la DIREN, 376 naturalistes bénévoles ont passé plus de 3400 heures à prospecter les diverses mailles de l'atlas. L'évolution du nombre de contributeurs à l'Atlas est en nette progression en Charente-Maritime et Vienne, elle est modérée en Charente et en Deux-Sèvres.

Toute cette équipe a permis la collecte, en 2007, de plus de 6300 données de présence d'espèces par maille et plusieurs dizaines de milliers de données relatives aux espèces rares ou grégaires, faisant l'objet d'un géoréférencement précis.

Au niveau régional, près de 95 % des mailles (423 mailles) disposent maintenant de données ornithologiques (80 % en 2006).

Dans le cadre du Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel de Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature travaille conjointement avec l'ORE pour valoriser les données collectées par le réseau naturaliste régional.

Le programme d'Atlas des oiseaux nicheurs contribue à cette démarche en développant grâce au soutien technique et aux compétences de l'ORE, une cartographie interactive permettant :

- de visualiser l'état des connaissances sur la répartition de chaque espèce présente dans la région Poitou-Charentes ;
- d'obtenir des informations synthétiques sur la biologie de chaque espèce ;
- de visualiser l'espèce sur photo et pour certaines espèces d'écouter leur chant ;
- d'obtenir des informations sur le programme d'Atlas et sur la façon d'y contribuer ;
- de télécharger les lettres AtlasInfo.

De nombreuses animations, sorties, conférences, animations ont été réalisées dans les départements. 2008 sera la dernière année de ce programme.

Bruno FILLON

- **Sonneur à ventre jaune**

La troisième et dernière phase (débutée en 2006) de ce programme régional engagé en 2004, soutenue par le Conseil Régional Poitou-Charentes et la DIREN s'est achevée en septembre 2007 avec la réalisation d'une plaquette inspirée de celle réalisée par Limousin Nature Environnement. Éditée à 3 000 exemplaires, elle a été diffusée auprès de partenaires (CREN, CRPF) ainsi qu'au grand public.

Cinq panneaux d'exposition ont aussi été conçus par notre graphiste Thibaud et sont utilisés par les associations qui le souhaitent lors de leurs manifestations.

Bruno FILLON

- **Mammifères**

Nouveau programme régional financé principalement par le Conseil Régional Poitou-Charentes, avec une participation de la DIREN et nous espérons des fonds européens FEADER, la rédaction de deux ouvrages, l'un à destination du grand public et l'autre plus technique (Atlas) n'a pas beaucoup avancé en 2007. Il faudra se mobiliser en 2008 pour tenir les échéances.

Plecotus

Le numéro 16 prévu pour l'automne 2007 n'a pu être édité que tout début 2008, il n'y a pas eu d'autre sortie dans l'année.

Bruno FILLON

☉ **EAU**

- **Les travaux organisés par le Conseil Régional en 2007 :**

Nous avons participé :

- au suivi de l'étude économique sur l'irrigation
- à une réunion bilan des actions DCE
- à une réunion de présentation du plan d'action régional sur les pesticides
- aux deux réunions de la conférence régionale de l'eau le 30 mars et le 6 novembre.

- **Groupe eau DIREN**

Un groupe de travail eau a été mis en place, piloté par la DIREN, 3 réunions se sont tenues (30 mai, 25 juin, 17 septembre). Ce groupe est constitué de la DIREN et des 4 DDAF, de Poitou-Charentes Nature et de Carg'eau. Une demande de Carg'eau est l'établissement d'un bilan cohérent des prélèvements à l'échelle régionale, ce qui n'est pas encore le cas. Une prochaine rencontre serait prévue au 1er trimestre 2008.

Jacques BRIE, Claude MATARD

- **Carg'eau :**

Au cours de l'année 2007 le collectif « CARG'Eau » a poursuivi ses propositions d'amélioration de la gestion de l'eau. Le cahier de propositions régional a été réactualisé. Une déclinaison départementale a été rédigée pour 3 des 4 départements. Le relevé régulier des assècs est poursuivi sous la supervision du Groupement Régional des Fédérations de pêche puis mis en forme par l'ORE qui le met à disposition sur un site Internet expérimental. Ce site présente aussi, en temps réel en période d'été, la situation par rapport aux critères 'Carg'eau'.

Quatre réunions du collectif Carg'eau se sont tenues au plan régional.

Jacques BRIE, Claude MATARD

- **Directive-cadre européenne sur l'eau :**

La seconde consultation du public prescrite par la DCE se tiendra du 15 avril au 15 octobre 2008. Dans l'attente, et pour préparer chacun à cette consultation, nous avons participé aux rencontres régionales organisées par l'Ifrée et le GRAINE Poitou-Charentes. Le Réseau Eau de FNE prépare une documentation à l'attention des associations de protection de la nature et de l'environnement et organise des rencontres régionales sur le thème, notamment en Loire-Bretagne.

Pendant ce temps les actions à mettre en œuvre dans le cadre du SDAGE se construisent, nous suivons les travaux préparatoires des deux Agences de l'eau.

Jacques BRIE, Claude MATARD

- **Réserves de substitution :**

En Deux-Sèvres, bassin de la Boutonne, la CAEDS³ a présenté un gros projet de stockage d'eau pour l'irrigation agricole (1 500 hectares). Ce projet comprend 11 retenues de substitution, pour un volume global de 2,4 Mm³, et concerne (seulement) 33 irrigants, pour un coût de 8 millions d'euros. Malgré l'intervention de nombreuses associations, dont PCN, auprès de la commission d'enquête lors de l'enquête publique, afin faire repousser ce projet nuisible à l'environnement (qualité des eaux, biodiversité,...), le préfet a donné le 4 octobre son autorisation de création de ces retenues et de prélèvements d'eau nécessaires au remplissage. Les travaux ne devraient commencer qu'en 2009. Le seul et dernier moyen de manifester notre opposition a été de déposer (PCN et DSNE) un recours auprès du tribunal administratif de Poitiers : jugement à l'automne 2008.

Claude MATARD

• CLE SAGE Boutonne

René Binaud (membre titulaire) et Bernard Sabourault (membre suppléant) représentent Poitou-Charentes Nature à la CLE du SAGE Boutonne.

Le 23 janvier 2007 la CLE réunie en séance plénière s'est prononcée sur la compatibilité des « bassines » Deux-Sèvres avec le SAGE. Le 19 les membres de la CLE possesseurs d'une adresse internet avaient reçu un document « résumé non technique » de ce projet et les autres rien ! Cela n'a pas empêché la CLE de se prononcer à une large majorité pour cette compatibilité.

Le 25 janvier audience au Tribunal Administratif de Poitiers, jugement rendu le 6 février donnant gain de cause à l'APIEEE et à SOS RIVIÈRES en annulant l'arrêté préfectoral approuvant le SAGE.

Il s'en est suivi des articles mensongers dans la presse régionale auxquels nous avons répondu.

Un article concernant ce SAGE a été écrit par nous dans « la Lettre Eau » n° 40 de FNE en septembre 2007.

Suite à ce jugement, les deux associations ont écrit trois lettres : aux financeurs, aux préfets, aux membres de la CLE pour les informer et les mettre en garde.... sans résultats !!

Le président de la CLE a décidé de modifier *a minima* le contenu du SAGE et cela en réunion de bureau (c'est Daniel Barré de l'APIEEE qui représentait les associations à ce bureau).

1) Le document « SAGE » proprement dit n'a pas été modifié (il y est encore question du barrage de la Trézence !)

2) production d'un autre document « rapport environnemental » qui n'est obligatoire que depuis le nouveau décret du 2 août 2005 sur les SAGE, validé le 11 septembre 2007

3) production d'un document appelé « assèchement des cours d'eau sur le bassin versant de la Boutonne » qui montre la responsabilité des remembrements et de l'irrigation dans l'augmentation des périodes d'assecs, présenté le 1^{er} octobre 2007. Nous approuvons le contenu de ce document.

4) production d'un document appelé « évaluation financière » pour répondre au jugement du TA, validé le 20 novembre 2007

Les documents « rapport environnemental » et « évaluation financière » ont été adoptés au pas de charge dans des réunions plénières de la CLE avec des modifications importantes en séance où il était difficile de suivre la démarche du président, de se faire une opinion sur ces modifications et de se décider séance tenante. Mais cela n'a, apparemment, gêné que nous !

Ils ont quand même été adoptés par la presque totalité des membres présents (pour l'évaluation financière : une seule voix contre, la nôtre ! Avec les invectives habituelles du président de la CLE)

L'étape suivante a été la mise à la disposition du public de ces documents pour consultation et avis, à partir du 26 décembre 2007 et pour une durée de deux mois dans les mairies des 131 communes concernées et les sous-préfectures. A suivre.

Bernard SABOURAULT

• Travaux divers :

Participation

- au séminaire à Venours sur l'étude des sols et le dérèglement climatique
- à un reportage sur l'eau potable réalisé par FR3
- à une table ronde à Peyroux pour un débat public sur la gestion de l'eau
- à l'Assemblée générale du RPDE organisé par l'ORE.

Poitou-Charentes Nature s'est fortement impliquée dans l'élaboration des SAGE, tout en gardant son esprit critique qui a conduit au recours mentionné ci-dessus contre l'arrêté préfectoral autorisant la création de 11 retenues de substitution dans le bassin Boutonne.

Nous avons participé aux travaux de l'Institution interdépartementale du fleuve Charente notamment une réunion du CA, deux réunions sur le suivi du PGE Charente. Nous avons aussi contribué avec cet

³ Compagnie d'Aménagement des Eaux des Deux-Sèvres

organisme à la réalisation d'une carte sur le bassin Charente. Une opération de jumelage avec le Québec pour le 400^e anniversaire de la découverte de la rivière Richelieu par Champlain est engagée, nous pensons utile de créer des échanges sur la problématique de l'eau.

Nous avons aussi participé à une réunion d'EPIDOR sur le suivi du PGE Isle-Dronne.

Au sujet du programme RE-SOURCES nous avons participé à certaines animations de manière inégale dans les départements.

Jacques BRIE, Claude MATARD

③ DÉCHETS

- **Commission Locale d'Information et de Surveillance de l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM) de Poitiers**

La première réunion de la CLIS de l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères de Poitiers s'est tenue le 27 novembre 2007, présidée par le Secrétaire Général de la Préfecture. Poitou-Charentes Nature et Vienne Nature étaient représentées par Roland Caigneaux.

Ouverte en 1984, cette usine est une Installation classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumise à autorisation. La Communauté d'Agglomération de Poitiers (CAP) est titulaire de l'arrêté d'exploiter et c'est l'entreprise VEOLIA Propreté qui en est l'exploitant.

Le règlement intérieur a été adopté à l'unanimité.

Poitou-Charentes Nature et Vienne Nature ont demandé si la CLIS disposait de moyens pour faire effectuer des contre-expertises; réponse négative mais la CLIS peut émettre des recommandations et demander des études complémentaires qui seraient alors à la charge de l'exploitant.

Le rapport d'activité a ensuite été présenté en deux parties :

- d'une part, une présentation du fonctionnement de l'usine, qui brûle environ 50 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés par an et produit de l'eau chaude qui alimente un réseau urbain qui dessert l'équivalent de 8000 logements,

- d'autre part, l'étude d'impact réalisée par ATMO Poitou-Charentes (remise en séance, consultable sur le site internet d'Atmo), dont il ressort que l'usine aurait peu d'impact sur son environnement, en particulier pour les dioxines qui proviendraient surtout de la circulation automobile sur la rocade voisine. Par contre, des progrès sont à réaliser en ce qui concerne les poussières les plus fines et les oxydes d'azote (NOx) pour lesquels une nouvelle norme sera applicable en 2010.

Poitou-Charentes Nature et Vienne Nature ont souligné que contrairement à d'autres paramètres les dioxines et furannes n'étaient pas mesurés en continu (la législation n'impose actuellement que deux mesures par an) et a demandé que soit chiffré le coût d'une mesure en semi-continu, aujourd'hui réalisable techniquement et qui permettrait une meilleure connaissance des rejets.

La réunion s'est terminée par une visite des installations qui a permis de constater l'effective mise aux normes de l'usine, après une fermeture de plusieurs mois en 2006 qui a permis la réalisation de travaux conséquents, exigés par la Ministre de l'Environnement en décembre 2005 en application de la loi.

Roland CAIGNEAUX

- **Commission Locale d'Information de Gizay**

Une demande d'extension en durée et en tonnage ayant été rejetée par le Coderst, l'opérateur (Veolia) va présenter une nouvelle demande prenant en compte comme souhaité la réhabilitation de l'ancienne décharge.

Marc GUESDON

- **APCEDE**

Roland Caigneaux a représenté Poitou-Charentes Nature à deux des quatre réunions du Bureau de l'APCEDE qui se sont tenues en 2007. Le Conseil Régional a souhaité fin 2006 internaliser un certain nombre de missions réalisées par l'APCEDE et a repris 10 postes en CDI de droit public.

L'APCEDE s'oriente donc vers une spécialisation dans des missions d'observation et d'évaluation.

④ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

• LGV

Le Grenelle de l'environnement prévoit de limiter la production de CO₂ dans le transport marchandises en créant une taxe sur le transport marchandises routes à longues distances, sur les routes autres que les autoroutes. Le transport marchandises devrait utiliser plus largement le fer, la mer et le fluvial. Une taxe touche les véhicules automobiles individuels polluants et un bonus est versé pour les véhicules à moins de 130g de CO₂/ Km.

Le seul fait positif sur la région est le développement de l'usage des transports fer TER.

La volonté de développer les autoroutes sur notre région reste très forte. Le ministre actuel du transport, M. Bussereau, devenu Président du conseil général de la Charente Maritime, soutient fortement la création d'autoroutes..

L'année 2007 a été marquée par l'enquête publique de la LGV sur son tronçon Angoulême/Tours ouverte fin 2007.

Depuis 1998, 10 ans déjà, Poitou-Charentes Nature soutient le projet de LGV sous trois conditions :

- développement du fret ferroviaire
- limitation des atteintes au milieu naturel
- mesures territoriales compensatoires (rôle des genêts, outarde, flore, habitats...)

Les associations de Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne se sont largement mobilisées. Poitou-Charentes Nature a soutenu les prises de position des associations départementales. Son combat le plus important, dans le cadre de cette enquête, a été d'obtenir des compensations significatives pour les dégradations environnementales.

Nous avons pour cela réalisé en commun une cartographie des zones sensibles sur l'ensemble du tracé, confiée au GODS avec la participation de chacun.

Cette position a été portée auprès de RFF, la DRE, la DIREN, la Préfecture de Région...

RFF a toujours refusé la prise en compte du patrimoine naturel, seul effort, la convention RFF-CREN qui permettra la gestion d'environ 200 ha sous réserve de vente amiable, sans garantie de bonne fin.

Nous estimons donc cet accord insuffisant. En fait RFF, ne bouge plus et attend l'attribution de l'étude définitive, la réalisation et l'exploitation à un concessionnaire.

La question qui reste posée : Poitou-Charentes Nature doit-elle s'adresser à l'Europe pour faire évoluer le blocage de RFF ? Notre seul espoir semble bien être d'avoir l'appui de l'Union Européenne, pour cela, il faudra un dossier solide, beaucoup de travail.

Les conclusions en avril 2008 de la commission d'enquête publique ne retiennent selon la presse aucune de nos demandes. Nous nous demandons parfois si la DIREN possède le moindre pouvoir en Poitou-Charentes, au moins en ce domaine.

Gilles MARSAT, Pierre GUY

⑤ ENVIRONNEMENT (divers)

• Comité Régional Éolien

Le groupe s'est réuni à deux reprises durant l'année 2007 (14 mars et 3 octobre). Un compte-rendu a été adressé après chacune des réunions.

En règle générale, il est fait un point très précis des dossiers département par département (installations terminées, en cours, en contentieux ou refusées ...) par les représentants des services de l'État concernés (DDE), l'ADEME fait le point au niveau national. C'est bien entendu l'aspect le plus « intéressant » car il permet de suivre la progression des dossiers en région.

La seconde partie de la réunion est consacrée à la présentation d'une problématique avec témoignage (ex : « rôle des collectivités territoriales dans le montage des projets » ou encore présentation du « micro éolien »...).

Compte tenu du fait que le pouvoir décisionnaire de la région est nul en la matière (ce sont les préfets qui autorisent), que l'État a toujours refusé de valider le schéma régional (les services de l'état ont participé aux réunions mais veulent garder la main : le préfet étant le décideur) ce comité a perdu de son intérêt, cependant on n'oubliera pas que la région possède un « pouvoir de levier » en finançant les CRDD dans lesquels elle peut (devrait !!) exiger l'existence d'un volet énergétique. Dans ce cas là il s'agit de la recherche d'une certaine maîtrise de l'énergie par la mise en place d'énergies renouvelables, mais ce n'est pas le grand éolien bien évidemment qui est concerné.

Pour ces raisons Guy Chézeau ne désire plus être le représentant de PCN au sein de ce comité.

Guy CHÉZEAU

- **Air - climat**

Les quatre associations départementales siègent au sein du CA d'ATMO-Poitou-Charentes.

Le siège de l'association se trouvant à Périgny dans la proche banlieue de La Rochelle, je siège en plus au bureau de l'association.

Les rapports de CA puis de l'AG annuelle sont régulièrement transmis à Poitou-Charentes Nature pour info et ou archivage.

Cependant je me permets de signaler que l'ensemble de ces rapports ainsi que les études sont disponibles sur le site : www.atmo-poitou-charentes.org.

On pourra y trouver notamment l'ensemble des études menées sur l'impact des incinérateurs à Rochefort, Poitiers, La Rochelle... celle concernant la SAFT à Nersac, le suivi des particules à la Couronne ou encore le suivi des pesticides dans l'air.

Guy CHÉZEAU

- **Grenelle de l'Environnement**

Le Grenelle de l'Environnement a suscité beaucoup d'espoir. Il a nécessité un lourd travail tant au niveau de FNE que des associations régionales ou thématiques adéquates. C'est, rien que pour Ecophyto 2018 (pesticides), 5 réunions par mois pour moi-même et autant pour Claudine Joly (FNE).

Au-delà des effets d'annonce, de bonne guerre, il y a des avancées potentielles.

L'euphorie nationale contraste parfois avec la prudence régionale. Trois ministres au congrès de FNE à Strasbourg donnent la reconnaissance pour le mouvement FNE sans pour autant garantir des progrès sur le terrain.

Pierre GUY

⑥ COMMUNICATION, ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

- **Festival de Ménagoute**

Dans la lignée des éditions précédentes, Poitou-Charentes Nature a organisé une conférence lors du Festival International du Film Ornithologique de Ménagoute. Mais nouveauté cette année, la conférence a été animée et diffusée sur les ondes par Radio Accords, ce qui permet également de faire une diffusion via le site internet de Poitou-Charentes Nature.

L'objectif principal était de souligner les impacts du changement climatique sur l'évolution de la biodiversité dans la région Poitou-Charentes, avec d'une part un point et des repères concrets sur les effets d'ores et déjà perceptibles et d'autre part de manière prospective, les impacts et les évolutions auxquelles il faudra faire face dans les décennies à venir.

La conférence a été menée à trois voix, Vincent Albouy – OPIE, Alain Persuy – CRPF et Emmanuel Bejanin de l'Ademe-APCEDE, suivie de l'intervention de trois personnalités venues témoigner de leur expérience d'élus confrontés à la problématique du changement climatique : Marie Legrand, vice-Présidente du Conseil Régional ; Jean-Louis Frot, conseiller général de Charente-Maritime ; François-Marie Pellerin Président de la Coordination pour la défense du marais poitevin.

Sur le fond, le débat qui a suivi avec le public a plus porté sur le deuxième temps de la conférence, les impacts sur la biodiversité passant en second plan face à des préoccupations plus liées aux impacts du changement climatique sur les activités humaines.

Il n'en reste pas moins qu'un des buts de la conférence était de souligner que bien que l'on soit face à une problématique mondiale qui impacte l'ensemble de la vie sur Terre, agir localement est possible.

À l'écoute de la teneur des interventions et des échanges qui ont suivi avec la centaine de personnes présentes dans la salle, l'objectif est atteint.

Thibaud DUMAS

- **Affiche biodiversité**

Prévue initialement pour être éditée pour le festival de Ménagoute 2006, l'affiche "La biodiversité en Poitou-Charentes, une richesse menacée" a été tirée à 10 000 exemplaires et diffusée largement auprès des associations membres et partenaires.

Bruno FILLON

- **Forum de l'environnement**

Après une participation à la première édition il y a quelques années, Poitou-Charentes Nature avait pris un peu de recul dans la participation à cette manifestation accueillant près de 10 000 personnes en une journée, à Poitiers, laissant Vienne Nature et la LPO Vienne informer le grand public.

Mais la thématique de l'édition des 21 et 22 septembre 2007, sur la biodiversité, ne pouvait nous laisser indifférents ; c'est donc notamment sur le thème des plantes messicoles qu'un stand a été tenu durant 2 jours et que Poitou-Charentes Nature a coordonné avec ses associations la mise en place de nombreuses animations pour les 1 000 collégiens et lycéens qui ont été invités par les organisateurs (GRAINE, Conseil Régional et DIREN) le vendredi.

Bruno FILLON

7 RELATIONS EXTÉRIEURES

• CESR

Représentation au CESR en 2007

L'événement important concernant le CESR a été le renouvellement de l'assemblée en novembre 2007. Des démarches ont été conduites pour faire connaître au Préfet la candidature de PCN.

La CPCA a mené une réflexion ayant pour objectif la représentation de la CPCA et de ses coordinations parmi lesquelles la CEDD. Il avait été par ailleurs convenu que PCN pouvait aussi représenter la CEDD.

M. le Préfet a accordé 2 sièges à PCN, occupés par Michel Hortolan et Jacques Brie, qui ont été par la suite nommés respectivement Président et rapporteur de la commission Environnement.

Nous représentons le CESR à la Commission régionale des aides ADEME, au Comité régional de l'éolien, au Comité de pilotage du PARC bio. Nous représentons aussi le CESR au sein de l'IFREE, de l'ORE, du CREN, de l'observatoire de l'énergie, et de l'Agence Régionale d'Evaluation Environnement et Climat (ancienne APCEDE).

Parmi les travaux prévus en 2008 la poursuite d'un travail de fond sur l'eau et la consultation institutionnelle relative à la DCE à la fin de l'année 2008. Les membres participants sont ceux de la commission environnement et de la commission agriculture. Le développement durable devrait aussi être l'objet de réflexions de l'assemblée.

Jacques BRIE

Conseil Régional

Marie Legrand joue parfaitement son rôle d'interface Conseil Régional/associations.

Le Conseil Régional a conforté son soutien financier à Poitou-Charentes Nature et aux associations membres de 243 000 € en 2006 à 277 000 € cette année, dont plus des 2/3 pour des programmes régionaux coordonnés par Poitou-Charentes Nature. Les projets pour 2008 ont été présentés en octobre afin d'avancer dans le temps dans la présentation en Commission Permanente.

Pierre GUY, Bruno FILLON

• État

Nos principales relations régionales sont avec le SGAR, la DRAF et la DIREN. Concernant les fonds européens, elles furent plus efficaces au cours des Plans précédents. Bien qu'un nouveau programme ait débuté en 2007 pour les fonds européens, l'information fut insuffisante durant toute l'année et retardée à 2008. Nos relations avec le SGAR sont et restent très cordiales.

Après un "trou" en 2006, une rencontre régionale associations-DIREN s'est tenue en novembre à Melle, à laquelle de nombreuses associations membres de Poitou-Charentes Nature ont pu rencontrer de nouveaux personnels de la DIREN et prendre connaissance des nouvelles règles de fonctionnement (à partir de 2008) pour les demandes financières.

Pierre GUY, Bruno FILLON

• Observatoire Régional de l'Environnement (ORE)

François-Marie Pellerin et Catherine Tromas représentent Poitou-Charentes Nature au Conseil d'Administration de l'ORE, Catherine Tromas en assure la présidence.

En organisant les manifestations de Chizé 1 (1999) et Chizé 2 (2003), Poitou-Charentes Nature et ses associations membres sont à l'origine de la mise en évidence des besoins d'une organisation partenariale du type du RPAPN (Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel). Ce réseau, animé aujourd'hui par l'ORE, s'est formalisé autour de l'adoption d'une charte par près de 30 acteurs dans le domaine de la biodiversité et la mise en ligne d'un site internet portail sur la Biodiversité en Poitou-Charentes. Les objectifs du RPAPN rappelés dans la Charte sont de répondre aux enjeux liés à la protection de la biodiversité par une mise en cohérence de la valorisation des connaissances et la mise à jour des systèmes d'informations par chacun des acteurs en fonction de leur domaine de

compétence : « *Mieux protéger, mieux gérer nécessite de mieux connaître et de mieux faire connaître* ». Lors des troisièmes rencontres de Chizé le 24 novembre 2007, rassemblant 120 participants, acteurs associatifs, institutions régionales, services de l'État et élus ont précisé les orientations de travail du RPAPN en prenant pour objectif "*la prise en compte de la biodiversité dans la décision publique*". Afin de répondre à ces objectifs, Poitou-Charentes Nature s'est mobilisée avec ses adhérents pour participer activement à la mise en place du RPAPN et permettre la réalisation des objectifs partagés dans la charte. Plus précisément, Poitou-Charentes Nature s'est investie dans :

- la rédaction de la charte, son amendement par l'ensemble des Conseils d'Administration de ses associations membres puis l'explication des valeurs et objectifs de la charte, et son adoption définitive par le monde associatif ;
- l'organisation de Chizé, afin de mobiliser la participation des associations et de faire profiter l'ORE de son expérience ;
- la création du site portail en participant, avec d'autres têtes de réseau et certains des membres de Poitou-Charentes Nature, à la conception du système d'information ;
- la rédaction du programme de travail de l'ORE sur la thématique "Patrimoine Naturel" au travers des participations aux comités de suivi et au CA de l'ORE ;
- la mobilisation des acteurs compétents et la coordination de ceux-ci pour rédiger les cahiers des charges et orienter les développements de 5 interfaces géographiques portant sur des thématiques de la biodiversité (Fritillaire, Orchidées, Messicoles, Oiseaux Nicheurs, Ambroisie).

Par ailleurs l'ORE, au cours de l'année 2007 a continué à travailler dans le domaine de l'eau et a contribué à une information permanente dans tous les sujets liés à l'environnement.

Catherine TROMAS

- **Ifrée**

Jean-François Flies nous représente au CA de l'Ifrée

- **Coordination Environnement et Développement Durable (CEDD)**

Poitou-Charentes Nature a contribué, avec le GRAINE, à l'animation de la CEDD, en particulier dans la mise en place des formations spécifiques de bénévoles que nous appelons de nos vœux depuis déjà plusieurs années. Le GRAINE a ainsi répondu au nom de tous les membres de la CEDD à un appel d'offres lancé par le Conseil Régional en octobre sur un "*Plan de développement des compétences bénévoles pour le renforcement des connaissances sur la protection et la valorisation des milieux humides*", Poitou-Charentes Nature devant coordonner la mise en place de formations ornithologiques en adéquation avec l'atlas oiseaux nicheurs. Malheureusement, malgré un choix de la commission d'appel d'offres en faveur de notre candidature, ce marché a été annulé et a été relancé début 2008.

Une rencontre CEDD/CELAVAR⁴ a été organisée sur proposition du CELAVAR le 14 septembre, qui a conduit à une nouvelle rencontre début mars 2008 avec des représentants de nos structures pour travailler sur 3 chantiers potentiels et futurs, dont l'organisation d'un forum associatif territorial en novembre 2008.

Bruno FILLON

- **France Nature Environnement**

Le groupe des directeurs de FNE ne s'est réuni qu'une seule fois, en petit nombre en avril 2007, priorité ayant été donnée ensuite au grenelle de l'Environnement : projet associatif, mécénat, marché public... et 40 ans de FNE ont été à l'ordre du jour.

Bruno FILLON

⑧ **FONCTIONNEMENT INTERNE, COMMUNICATION**

- Bruno Fillon assure, en lien avec le trésorier et le président, la gestion financière et administrative de l'association et représente, si nécessaire, Poitou-Charentes Nature dans certaines réunions, groupes de travail ou commissions.

Il coordonne la gestion et le suivi des dossiers au niveau régional, recherche les financements pour les actions régionales et fait le lien avec les partenaires financiers (Conseil Régional, DIREN et DRAF pour les fonds européens) pour les associations.

Il recueille et transmet les informations utiles aux associations membres.

- Des tâches administratives, rédactionnelles et de "petite comptabilité" sont, sous l'autorité de

⁴ Comité d'Étude et de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rurale

Bruno Fillon, confiées à Jeannine Le Maux, ainsi que le bulletin de liaison de Poitou-Charentes Nature, paru à deux reprises en 2007.

- La plaquette et les panneaux "Sonneur", les panneaux "Messicoles", l'affiche "Biodiversité" ont été réalisés par Thibaud Dumas ainsi que l'organisation de la conférence de Ménégoûte "*Changement climatique et biodiversité*" et la coordination du forum de l'environnement.
- La saisie comptable a été assurée bénévolement, de façon régulière, par Annie Deschamps en 2007.
- En 2007, 2 réunions de bureau téléphoniques et 4 Conseils d'Administration se sont tenus ainsi que de nombreuses réunions thématiques (eau, LGV, contrat d'objectifs...) organisées par Poitou-Charentes Nature.

Médias :

Le partenariat avec Radio Accords avec la retransmission en différé de la conférence de Ménégoûte a été une première. Il devrait être renouvelé en 2008.

Jeannine LE MAUX et Bruno FILLON

Poitou-Charentes Nature,
Union des associations de protection de la nature en Poitou-Charentes
représentante régionale de France Nature Environnement.

14 rue Jean Moulin, 86240 Fontaine le Comte

☎ : 05 49 88 99 23 ; ☎ : 05 49 88 98 78

pc.nature@laposte.net

<http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr>

• **Le Bureau au 31 décembre 2007 :**

Président : Pierre GUY

Vices-Présidents : Gilles MARSAT (Charente Nature), Michel DAUDE (Nature Environnement 17), Catherine TROMAS (Deux-Sèvres Nature Environnement), Dominique PROVOST (Vienne Nature).

Trésorier : Philippe COLAS, Trésorier adjoint : Paul LIÉNART

Secrétaire : Gustave TALBOT, Secrétaire adjoint : Bernard SABOURAULT

• **Les salariés :**

Bruno FILLON : organisation, gestion de l'association, représentation (temps plein)

Jeannine LE MAUX : secrétariat (temps partiel, 26h par semaine)

Thibaud DUMAS : réalisation d'outils de communication et organisation d'événements (en CDD à temps partiel en 2007, 7h par semaine)

• **Les associations membres en 2007 :**

Charente Nature, Nature Environnement 17, Deux-Sèvres Nature Environnement, Vienne Nature, LPO France, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, LPO Vienne, OPIE (délégation Poitou-Charentes), SFO (délégation Poitou-Charentes Vendée), SOS Rivières Environnement, Union Régionale des CPIE, Association de Promotion de la Géologie et de la Paléontologie en Poitou-Charentes-Vendée.

• **Adhérents** (indirects) au 31 décembre 2007 : 3 455